

L'IMPOSITION ETHNIQUE

Monique SELIM

Les cités HLM périphériques des grandes concentrations urbaines françaises sont devenues en deux décennies de forts pôles de rassemblement pluri-ethnique qui en tant que tels ont été désignés par les médias comme des zones de tension sociale insoluble. Dans une de ces cités ordinaires, le Clos St-Lazare à Stains, commune de la Seine-St-Denis, a été conduite entre 1977 et 1979 une investigation ethnologique dont l'objet était les rapports sociaux internes à l'espace résidentiel. L'enquête avait retenu cinq immeubles comme lieux privilégiés d'observation, considérant que les locataires de ces immeubles formaient des groupes sociaux concrets de cohabitation dont les relations spécifiques appelaient l'examen.

On portera ici l'attention sur l'un de ces immeubles dénommé très banalement "Tour des miracles". Ce bâtiment de huit étages, à chacun desquels se répartissent quatre appartements, offre en effet au regard une configuration pluri-culturelle singulière particulièrement intéressante : trente-six familles s'y côtoient dont dix françaises autochtones et deux ayant vécu en Afrique du Nord, six antillaises, cinq algériennes et quatre laotiennes. Les représentations qui se construisent dans cette situation et les rapports qui s'y développent sont de façon cruciale focalisés sur la position "d'étranger" : on en analysera les différents modes de constitution et de traitement, on en dégagera les axes principaux d'élaboration.

La tour est située à la frontière du monde extérieur et du territoire de la cité et une de ses façades est ouverte sur une grande avenue de Stains. Cette disposition spatiale est très appréciée par ses habitants qui s'imaginent ainsi un peu à l'écart de la cité qu'ils évitent de traverser : comme ailleurs le grand ensemble est perçu par sa population comme un univers de dégradation, d'insécurité, d'infâmie et d'échec social.

Les familles françaises autochtones -premières occupantes de l'immeuble dans les années 70- se rappellent l'euphorie dans laquelle elles ont emménagé dans des appartements jugés spacieux et magnifiques. Depuis, la décennie écoulée est évaluée à l'aune des différentes "vagues" d'immigration qui

Dans ce contexte enfin les familles algériennes sont enfin astreintes à occuper une place médiatrice dont la stabilité apparente dissimule une ambiguïté intrinsèque et une très grande fragilité ; ce rôle -dans lequel elles sont bloquées- en fait les premières cibles de la vindicte des familles françaises autochtones ; ces dernières sont en effet à la recherche d'indices minimaux d'une proximité qui est le creuset nécessaire à l'établissement d'une suprématie ethnique qu'elles ont édifée en emblème de leur identité.

Dans ce champ social morcelé -où les médiations hiérarchiques viennent corroborer la coupure ethnique et sa reproduction- les frontières instituées entre les différents groupes et individus apparaissent indépassables. Les situations dans lesquelles semblent enfreints les principes qui règlent ces représentations partagées et soutendent les rapports internes éclairent a contrario leur prégnance. On en donnera pour conclure un exemple pertinent.

Père de quatre enfants, âgé d'une cinquantaine d'années, Georges est un ancien militaire à la retraite dont la femme est employée. Constamment présent au domicile familial, alors que son épouse travaille à l'extérieur, il perçoit cette condition comme péniblement équivoque : son voisinage fustige d'ailleurs ouvertement cette inversion des fonctions féminines et masculines ; le moment le plus douloureux de la journée est ainsi pour Georges sans aucun doute celui où il descend chercher son courrier et est contraint de se mêler à l'assemblée matinale, rituelle, des femmes de l'immeuble. Sans échanger quelques mots de politesse, il remonte précipitamment dans son appartement, fuyant des regards railleurs et lourds de reproches. Taxé de "fainéantise" et de surcroît d'alcoolisme, Georges se défend par des discours belliqueux : "Ici c'est moi qui fais la femme...", qu'il parsème volontiers de plaisanteries homosexuelles. Déjà détesté par son entourage, Georges eut en outre un jour la maladresse de clamer, lors d'une grève de charges animée par l'amicale des locataires, que son loyer n'était pas d'un coût trop élevé pour son budget. Ses dettes à l'O.P.H.L.M. furent ensuite découvertes fortuitement. Cet évènement, dont la nouvelle fut rapidement répandue, le ridiculisa à ses yeux et à ceux de tous et acheva de jeter l'anathème sur sa famille. Georges est donc particulièrement honni par les familles françaises autochtones de la tour qui ne lui adressent plus la parole.

Ce rejet l'a conduit à se tourner publiquement vers ses voisins antillais dont il ne cesse de louer la "camaraderie" et la "franchise" ; les qualités d'honnêteté, de sincérité et "d'amitié" de ceux qu'il dénomme "les noirs" sont confrontées à "l'individualisme", "l'égoïsme" et "la jalousie" des "Français". Si les familles antillaises ont accueilli avec la plus grande méfiance et réserve ces avances, la transgression que mettent en scène les harangues de Georges apparaît constitutive de l'ordonnement ethnique des relations internes qu'elle vient renforcer. Cette contestation impuissante d'une exclusion de la "communauté française" de l'immeuble redouble son enfermement critique dans la position dans laquelle il a été acculé et par là même confirme le maintien des différenciations ethniques imposées qui gèrent et grèvent l'existence des cohabitants. Vouées à l'échec, les invites de Georges à l'égard des Antillais semblent d'autre part cristalliser aux yeux de certaines familles françaises autochtones la culpabilité entretenue (4) autour de la xénophobie sans néanmoins en rien l'entamer. Bien qu'elle ne soit porteuse d'aucune remise en cause des ruptures ethniques dans lesquelles elle prend sa source et se développe, l'ébauche dérisoire de leur franchissement qu'illustre Georges consolide donc ces ruptures et les consacre.

Le paysage de cette tour éclaire avec acuité le fonctionnement social de la cité. Dans ce contexte de coprésence de différentes populations immigrées et autochtones, la négativité attribuée à "l'étranger" -qui engendre une détermination et une fixation ethnique univoques- constitue la distance ethnique en moteur des rapports sociaux. Cette distance qui exclut toute relation autre que hiérarchique reproduit à l'infini la division sur un mode ethnique. Elle dessaisit dans le même moment l'ensemble des partenaires de la cohabitation de toute assise légitime. Si elle se présente sous la figure d'une injonction, elle n'est pour aucun d'entre eux pourvoyeuse d'un statut dont le profil leur paraît de plus en plus incertain. Les luttes désespérées qui animent chaque jour la recherche d'un tel statut personnel et d'une reconnaissance définitive enlissent au sein de la scène micro-locale les acteurs dans une précarité partagée. Evoluant dans une condition commune vacillante, familles autochtones et allogènes sont ainsi amenées à épouser les rôles hypothétiques de "Français" et d' "étrangers" : à huis clos dans une scène d'antagonismes dépourvus d'issues, ils sont conduits à devenir les interprètes chancelants d'une tragédie sans héros.

NOTES

- (1) Par exemple, tueries de moutons, mariage précoce de jeunes filles algériennes, manque d'hygiène dans les appartements...
- (2) Analysées par Gérard ALTHABE comme l'enjeu des rapports entre les familles françaises au sein d'une ZUP nantaise, les normes familiales se voient dans la conjoncture pluri-ethnique présente octroyer une efficacité imaginaire égale mais leur focalisation négative est déplacée sur l'acteur "étranger".
- (3) Rattachée à la CNL.
- (4) L'époque à laquelle a été réalisée l'enquête laissait entrevoir une telle culpabilité dont on peut aujourd'hui douter qu'elle se manifeste en raison des effets de légitimation qu'ont eus les récentes campagnes politiques xénophobes.